

FICHE ACTIVITÉ ENQUÊTE

HISTOIRES DU CALENDRIER

Cette séquence pédagogique est construite à partir d'un documentaire réalisé avec des adolescentes sur la laïcité. Elle est composée de deux séances.

SOMMAIRE

- Séance 1 : Histoire religieuse du calendrier (1h).....	p.3
- Séance 2 : Histoires de jours fériés (2h).....	p.6
- Annexes : Documents pour l'élève.....	p.7

PRÉSENTATION

Objectifs

- ✓ Comprendre que le calendrier français a plusieurs origines, liées aux religions : polythéisme romain, christianisme.
- ✓ Aborder la laïcité et le débat démocratique par la question concrète des jours fériés.

Niveau

6^e, 5^e, 4^e

Disciplines

EMC
Histoire
Français
+
EPI

Ressources pour l'enseignant

- Des [fiches pédagogiques de connaissances](#) sont en libre accès sur le site d'ENQUÊTE :
- > le calendrier hébraïque
 - > le calendrier chrétien (encart sur le calendrier révolutionnaire)
 - > le calendrier musulman

Le documentaire

Ces entretiens filmés ont été réalisés au cours de l'année 2014-2015 par des adolescentes en 4^e, dans le cadre d'un atelier de découverte de la laïcité et des faits religieux "Apprendre par la recherche" de l'association Enquête. Leur questionnement portait sur la présence de jours fériés d'origine chrétienne dans un Etat laïque. Elles ont choisi ce sujet parmi d'autres qu'elles avaient élaborés (les textes sacrés et l'histoire ; le port du voile dans la religion musulmane). Le choix de ce sujet a été conforté lorsqu'elles ont observé qu'il y avait un arbre de Noël dans leur collège public et se sont demandé si c'était compatible avec la laïcité. Elles ont réalisé des entretiens avec un juriste spécialiste en droit du travail, un historien, un membre de l'Observatoire de la laïcité, un représentant du judaïsme, du christianisme, de l'islam et de la franc-maçonnerie, pour traiter leur sujet sous divers angles : pourquoi y-a-il des jours fériés d'origine chrétienne dans un Etat laïque ? est-ce contraire à la laïcité ? est-ce une discrimination ? Faut-il changer les jours fériés ?

L'association

Depuis 2010, l'association Enquête propose des ateliers de découverte de la laïcité et des faits religieux par le jeu pour les enfants de fin de primaire-début collège. Depuis l'année 2014-2015, Enquête propose également des ateliers aux adolescents, "Apprendre par la recherche". L'association développe des outils et des formations pour les éducateurs de manière générale et en particulier les enseignants pour aborder ces sujets. L'association s'est également investie dans un projet de recherche sur l'enseignement de la laïcité et celui des faits religieux en primaire en collaboration avec le laboratoire du CNRS et de l'École pratique des hautes études (EPHE), le Groupe sociétés, religions, laïcités (GSRL).

Disciplines et thèmes du programme

Enseignement Moral et Civique :

Laïcité : libertés fondamentales, égalité, absence de discrimination.

Français :

- Compétence principale travaillée : comprendre et s'exprimer à l'oral.

Les élèves apprennent à tirer profit de l'écoute de discours oraux élaborés ; ils apprennent à en produire eux-mêmes, à s'appuyer efficacement sur une préparation, à maîtriser leur expression, à apporter leur contribution dans des débats.

- 6^e : Le merveilleux.

Histoire :

- 6^e : Civilisations antiques.

- 5^e : Chrétientés et islam (VI^e-XIII^e siècles), des mondes en contact.

Le temps scandé par le religieux

- 4^e : Les Lumières : *La critique des religions*

La Révolution française : *Liberté de conscience, égalité, séparation de l'Etat et de l'Eglise*

La Troisième République : L'école laïque et la loi de séparation de 1905

Enseignements Pratiques Interdisciplinaires :

Les Arts plastiques interviennent dans le cadre de la "Communication visuelle et numérique" : l'élaboration d'affiches programmatique suppose une réflexion sur la nature de cet objet.

Légende de ce document

Pour vous repérer dans le document, 2 types de contenus sont distingués grâce au code visuel suivant :



Déroulé



Points de connaissances

SEANCE 1 : HISTOIRE DU CALENDRIER

Déroulé 1. Visionnage de l'[entretien avec Jacqueline Lalouette](#) dans son intégralité



Répondre à l'oral aux questions suivantes :

- Qui est Jacqueline Lalouette ? Quelle est sa spécialité ?
- Quel est le thème de cette vidéo ?

Déroulé 2. Compréhension des enjeux essentiels de l'entretien



Répondre à l'oral aux questions suivantes (**questionnaire à distribuer** en annexe) :

- Quel est l'objectif du reportage d'après la jeune fille ? [Vidéo 0:00 à 0:30]
 - Existe-t-il un calendrier français ? Justifier la réponse. [Vidéo 0:30 à 1:00]
 - Pourquoi la semaine compte-t-elle sept jours ? Justifier la réponse. [Vidéo 2:15 à 3:10]
 - Pourquoi n'y a-t-il pas d'apports musulmans dans le calendrier français ? Reprendre les raisons données par Jacqueline Lalouette. [Vidéo 3:50 à 4:35]
 - Pourquoi, pendant la Révolution française, les révolutionnaires ont-ils essayé de changer le calendrier ? Justifier la réponse. [Vidéo 4:35 à 7:00]
- Remplir le tableau (ci-après le tableau pré-rempli pour le professeur, et en annexe le **tableau à distribuer**), en indiquant l'origine des différents temps du calendrier.



Point de connaissance : le calendrier romain

Un calendrier solaire

Un calendrier solaire suit les saisons qui sont liées à la révolution de la terre autour du soleil et au climat. Il ne porte aucune attention au cycle de la lune.

Les calendriers lunaires ne suivent que le cycle de la lune. Ils ne portent aucune attention au soleil. Les mois débutent à chaque nouvelle lune. Le calendrier musulman est lunaire. Il n'est donc pas lié aux saisons.

Les calendriers luni-solaires font concorder les cycles lunaire et solaire. C'est le cas des calendriers babylonien et juif.

10 puis 12 mois

Le calendrier romain a beaucoup changé au cours de son histoire. Il a d'abord compté 10 mois, le premier mois étant le mois de mars. Les noms des mois de septembre à décembre en portent la trace :

septembre = le 7^e mois

...

décembre = le 10^e mois

Le roi Numa a ajouté deux mois : janvier et février. Le calendrier romain compte alors 12 mois.

Mars

Mars était auparavant le premier mois de l'année. Nommé d'après le dieu de la guerre, ce mois marquait, avec le retour du printemps, la possibilité de reprendre la guerre (se rassembler sur le champ de Mars pour partir sur les différents fronts où Rome était en guerre).

Jupiter-Mars-Quirinus : d'après les savants depuis le milieu du XX^e siècle, il y a une triade primitive de dieux majeurs à Rome et dans tout le monde indo-européen (sous d'autres noms), qui correspond aux trois activités principales de ces sociétés : Jupiter, le dieu des prêtres ; Mars, le dieu des militaires ; Quirinus, le dieu des agriculteurs.

i *Point de connaissance : signification des fêtes catholiques*

La fête de **Noël** commémore la naissance de Jésus. Noël vient du latin *Natalem diem* (jour de la naissance). Aujourd'hui, dans les pays occidentaux de tradition chrétienne, la fête de Noël a pris de nouvelles dimensions : fête familiale, voire fête commerciale. On la célèbre également dans des pays de tradition non chrétienne. La fête de Noël a supplanté la fête de Pâques dans l'imaginaire collectif, alors que celle-ci est la plus importante pour les chrétiens.

La fête de **Pâques** commémore la résurrection de Jésus. Selon la tradition chrétienne, Jésus, crucifié et mort un vendredi (le Vendredi saint, dans le calendrier liturgique), serait ressuscité le troisième jour, c'est-à-dire un dimanche.

Dans les familles pratiquantes, il est d'usage de partager en famille un plat à base d'agneau, l'agneau symbolisant Jésus, sacrifié pour racheter les péchés des hommes.

Noël et Pâques sont aussi devenues des fêtes non chrétiennes : les chrétiens célèbrent une fête religieuse tandis qu'une grande partie de la population française se retrouve également en famille, surtout à Noël. Ces deux fêtes sont présentes dans la société de manière générale. Le Père Noël, "Saint Nicolas" dans les pays anglo-saxons, qui offre des cadeaux aux enfants sages, vient de récits et de pratiques de l'Europe pré-chrétienne, qui ont été ensuite christianisés pour finalement se voir dépouillés d'une signification religieuse dans la société moderne. Les oeufs et le lapin de Pâques, qui symbolisent la vie qui réapparaît avec le printemps, étaient présents dans l'Europe pré-chrétienne, les oeufs ont été associés à la Résurrection du Christ. Les cloches, qui sonnent pour célébrer joyeusement la résurrection, sont toujours présentes dans les confiseries.

La fête de l'**Ascension** commémore la montée au ciel de Jésus 40 jours après sa résurrection. Jésus serait en effet apparu à plusieurs reprises à ses disciples, qui auraient ainsi attesté sa résurrection, avant de monter au ciel "vivant".

La **Pentecôte** (cinquantième jour, en grec) commémore la descente du Saint-Esprit sur les apôtres (les disciples de Jésus). Après la mort et la résurrection de celui-ci, les apôtres auraient en effet reçu une inspiration divine (le Saint-Esprit est une des manifestations de Dieu) leur intimant l'ordre de prêcher la nouvelle religion auprès de tout le monde, et pas seulement auprès des Juifs.

Nota bene : Pour les lundis de Pâques et de la Pentecôte, la fête religieuse a lieu le dimanche.

La fête de l'**Assomption** célèbre la montée au ciel de Marie, la mère de Jésus. Cette fête n'est pas célébrée partout ni de la même manière dans les différentes églises chrétiennes : l'Assomption n'a valeur de dogme dans l'Eglise catholique que depuis 1950, tandis que les protestants ne la célèbrent pas. L'autre nom de l'Assomption est la Dormition.

Le jour de l'Assomption est férié en France parce qu'en 1806, l'empereur Napoléon I^{er} a décrété le 15 août fête nationale : c'était une référence à sa propre date de naissance, le 15 août 1769 ! Le 15 août est devenu à cette époque la Saint-Napoléon, qui ne figure bien sûr pas dans le calendrier officiel de l'Eglise catholique.

La fête de la **Toussaint** (tous les saints) célèbre, dans la tradition catholique, la fête des saints. Depuis le IX^e siècle, en Occident, la Toussaint est suivie d'une fête des fidèles défunts, qui a lieu le 2 novembre et est souvent confondue avec la Toussaint elle-même.

Pour information : en Alsace-Moselle, région possédant des spécificités sur le plan religieux, le Vendredi saint (jour de la mort de Jésus) est aussi férié.

	Héritage chrétien	Héritage romain
Jours	Dimanche, jour du Seigneur : déplacement du shabbat, 7 ^e jour et jour de repos dans la Bible (choix du dimanche car jour de la Résurrection de Jésus)	Noms de certains jours
Semaine	Semaine de 7 jours 7 ^e jour = jour de repos	
Mois		Noms de certains mois
Année	Point de départ du calendrier : naissance de Jésus	
Jours fériés	Noël Pâques Ascension Pentecôte Assomption Toussaint	

Déroulé 3. Travail de synthèse



Répondre en quelques phrases à la question suivante :

⋮ Pourquoi peut-on dire que le calendrier français a plusieurs origines religieuses ?

SEANCE 2 : HISTOIRES DE JOURS FÉRIÉ

Déroulé 1. Visionnage et analyse de l'extrait vidéo (entretien de Jacqueline Lalouette)



Lire d'abord les questions, puis regarder l'extrait vidéo. Répondre à l'oral. [Vidéo 7:00 à 8:40]

- Jacqueline Lalouette pense-t-elle qu'il faut changer le calendrier ?
- Elle parle de deux propositions de changement. Lesquelles ?
 - 1/ *retirer toutes les fêtes chrétiennes du calendrier*
 - 2/ *intégrer une fête musulmane et une fête juive au calendrier*
- Pourquoi pense-t-elle qu'une de ces propositions est plus en adéquation avec la laïcité ?
Selon Jacqueline Lalouette, supprimer l'ensemble des jours fériés chrétiens serait la solution la plus laïque.

Déroulé 2. Créer un jour férié



Pour prolonger sa proposition, créer un nouveau jour férié, qui n'appartiendrait pas à une tradition religieuse existante et qui pourrait réunir tous les citoyens !

Constituez des groupes de 3 à 5 élèves. Chacun va être en charge d'imaginer son nouveau jour férié, dans sa totalité, puis de convaincre la classe de l'adopter. Les groupes s'aideront de la **feuille de route** (en annexe).

Contraintes :

- Proposition 1 : Ce jour férié peut célébrer des choses communes, qui réunissent le maximum de citoyens. Il peut s'agir d'une habitude culturelle (liée à l'alimentation, aux vêtements), des arts, d'une valeur morale (l'entraide par ex.), des droits fondamentaux (la liberté d'expression par ex.), de la nature (l'eau, par exemple), de la commémoration d'un événement historique important (l'octroi du droit de vote aux femmes, par exemple).

- Proposition 2 : Ce jour férié pourrait aussi relever d'une histoire imaginaire de la France : quelque chose dans l'histoire du pays serait différent et le nouveau jour férié serait en lien avec ce changement dans l'histoire. Ce changement pourrait même relever du merveilleux : les élèves laissent libre cours à leur imagination. Seule contrainte : cet événement doit être assez significatif pour donner lieu à la création d'un jour férié.

- Il faut créer la totalité du jour férié : sa date, sa signification, les cérémonies ou les célébrations qui l'accompagnent, les personnes qui les organisent, les lieux où se passent les cérémonies, les vêtements ou accessoires que les gens portent ce jour-là etc.

Déroulé 3. Restitution des travaux



Chaque groupe présente collectivement ce qu'il a imaginé :

- signification du jour férié
- affiche de promotion
- organisation de la cérémonie.

ANNEXES

Documents pour l'élève

1) Questionnaire sur l'entretien avec Jacqueline Lalouette

- 1- Quel est l'objectif du reportage d'après la jeune fille ?
- 2- Existe-t-il un calendrier français ? Justifier la réponse.
- 3- Pourquoi la semaine compte-t-elle sept jours ? Justifier la réponse.
- 4- Pourquoi n'y a-t-il pas d'apports musulmans dans le calendrier français ? Reprendre les raisons données par Jacqueline Lalouette
- 5- Pourquoi, pendant la Révolution française, les révolutionnaires ont-ils essayé de changer le calendrier ? Justifier la réponse.

2) Remplir le tableau suivant, en indiquant l'origine des différents temps du calendrier.

	Héritage chrétien	Héritage romain
Jours		
Semaine		
Mois		
Année		
Jours fériés		

Feuille de route des groupes

Etape 1 : choisir un jour férié et l'analyser

Choisir un jour férié d'origine civile dans le calendrier (1^{er} janvier, 1^{er} mai, 8 mai, 14 juillet, 11 novembre). En faisant des recherches, essayer de savoir :

- ce qu'on célèbre ce jour férié,
- depuis quand ce jour férié existe et pourquoi il a été choisi,
- quelles cérémonies ou quelles célébrations ont lieu ce jour-là,
- qui les organise,
- qui y assiste.

Pour faire cette recherche, les élèves peuvent aller sur Internet, mais aussi interroger les gens autour d'eux.

Dernière étape : Qui assiste aux cérémonies ? Tous les Français se sentent-ils concernés ? Le jour férié choisi a-t-il du sens pour tous ?

Etape 2 : choisir ce qui va être célébré pendant votre nouveau jour férié

Débattre au sein du groupe pour choisir ce qui va être célébré pendant le nouveau jour férié, en se demandant à chaque fois :

- si ce thème concerne tout le monde,
- s'il est facile d'organiser des cérémonies ou des célébrations autour de ce thème.

Une fois que vous vous êtes mis d'accord sur le thème, les élèves demandent au professeur de le valider.

Etape 3 : construire le jour férié

1. Développer le thème du jour férié et sa signification, pour que les gens comprennent de quoi il s'agit.

> *Mission pratique* : créer l'affiche de promotion du jour férié.

2. Réunir les citoyens pendant ce jour férié.

> *Mission pratique* : imaginer une cérémonie ou une célébration qui réunisse tout le monde.